ET LA GÉOGRAPHIE DANS TOUT CELA ? BREF SURVOL HISTORIQUE DE LA FONCTION IDENTITAIRE DES PROGRAMMES DE GÉOGRAPHIE AU QUÉBEC

Chantal Déry est professeure de didactique des sciences humaines à l'Université du Québec en Outaouais. Ses recherches portent notamment sur le transfert des apprentissages et la formation des enseignants.

Sylvain Decelles est enseignant de géographie et chef du département de français de l'école Selwyn House à Montréal. Il a été membre des comités élargis du MELS pour la rédaction des programmes de géographie, de monde contemporain et de géographie culturelle.

RÉSUMÉ

Tout comme l'histoire, la géographie joue un rôle primordial dans la construction et la structuration de l'identité de l'élève. Cette construction identitaire a évolué au cours des années au gré des réformes et des changements de paradigme qui ont influencé le contenu des programmes de géographie. Dans ce texte, les auteurs se penchent sur cette construction identitaire en examinant les programmes de géographie au Québec depuis les années 1970. C'est au long de ce parcours qu'émergera le concept de territoire qui modifiera le rôle de la géographie dans la fonction identitaire.

Comme il a été souvent évoqué dans différents écrits, l'enseignement de l'histoire est porteur d'une construction identitaire dont la prépondérance, selon les époques et les nations, a fait l'objet de nombreux débats. Mais qu'en est-il de la géographie ? Cette discipline, en raison de son enseignement, a elle aussi un rôle identitaire à jouer. Mais quelle identité est mise de l'avant dans les programmes de géographie au secondaire au Québec ? C'est en soulignant à larges traits l'évolution récente des programmes de géographie au Québec et les caractéristiques du programme actuel de géographie que nous souhaitons faire le point sur la fonction identitaire de cette discipline qui, bien qu'essentielle, est trop souvent dans l'ombre de celle de sa « grande soeur » l'histoire.

CONSTRUCTION IDENTITAIRE DANS LES PROGRAMMES DE GÉOGRAPHIE DES ANNÉES 1970 À 2000

Dans les années 1970, la géographie était optionnelle dans l'enseignement secondaire au Québec. Néanmoins, il existait un programme d'étude pour l'ensemble des cinq années du secondaire. Ce programme, mis en place dans la foulée du rapport Parent, mettait l'accent sur une *Initiation à la géographie* en première année du secondaire (géographie 11), puis ciblait des zones géographiques en portant d'abord le regard de l'élève sur la mappemonde puis, année après année, en le rapprochant du Québec. Sur trois ans cette séquence s'organisait comme suit :

- Le monde moins les Amériques (géographie 21),
- Le continent américain moins le Canada (géographie 31),
- Le Canada (géographie 41).

Dans ce dernier cours, le contenu était organisé suivant un découpage régional du territoire canadien. On y abordait dans l'ordre, la Colombie-Britannique, les provinces des Prairies, l'Ontario, les provinces de l'Atlantique, le Nord canadien et le Québec.

À travers ce découpage, la géographie du Québec était perçue « comme la géographie de l'État national des Canadiens français » (Saint-Yves, 1970, p. 11) et le

programme visait alors à permettre aux élèves de s'adapter, à la fois au plan culturel et pratique, à une transformation constante de leur pays. Il est aussi intéressant de constater que la construction identitaire, pour peu qu'elle était présente, est alors faite à rebours. Au départ, l'élève abordait la géographie sur une échelle beaucoup plus grande que son milieu immédiat (*Le monde…*) en omettant le lieu qui aurait pu permettre d'ancrer sa construction identitaire (*Le monde moins l'Amérique*). Les années subséquentes permettaient à l'élève d'axer ses observations géographiques sur son lieu d'appartenance (*Le Canada*) mais cette fois sans créer de lien d'une échelle à l'autre. Chacun des milieux présentés dans le programme étant « étudié comme un centre d'intérêt en soi » (Saint-Yves, 1970, p. 10-11).

À l'aube des années 1980, de nouveaux programmes de géographie sont mis en place au secondaire. D'une discipline optionnelle, la géographie devient un cours obligatoire en 1ère et en 3e secondaire. Il y aura même, jusqu'en 1994, un examen sanctionnant la réussite en vue du diplôme pour les élèves de 3e secondaire. Les programmes de géographie prennent alors en compte trois réalités : l'élève, la société et la géographie comme discipline. L'élève s'interroge sur le monde et doit développer des outils qui répondront à cette quête. La société devient plus complexe et plus interdépendante : la géographie permet de mieux la comprendre. Quant à la discipline elle-même, elle permet à l'élève de voir l'évolution et la différentiation des paysages terrestres. De par son approche, la géographie cherche alors à faire comprendre à l'élève les causes et les conséquences des phénomènes géographiques du monde dans lequel il vit.

Ainsi, pour une période d'environ 25 ans, les programmes de géographie au secondaire se diviseront en deux blocs distincts. Un programme de géographie dite générale en 1re secondaire où l'élève voit quelques notions d'astronomie expliquant certains phénomènes terrestres, se familiarise avec les principales connaissances géographiques (continents, pays, villes, hémisphères, climats, etc.) et apprend à utiliser les principales techniques de géographie (lecture et utilisation de la carte routière, topographique, du plan de ville, etc.). Puis, en 3e secondaire, après avoir suivi un cours d'histoire occidentale en 2e secondaire, l'élève suit un programme de géographie où l'accent est mis sur une connaissance approfondie des caractéristiques physiques et humaines du territoire canadien et québécois, notamment en lien avec l'économie.

Dans ce nouveau découpage, qui reprend essentiellement les contenus des cours de géographie 11 et 41 du précédent curriculum, « les contenus géographiques d'enseignement se figent, comme un savoir-vérité, objectif, neutre, toujours juste peu importe les époques » (Laurin, 1998, p. 194). De plus, les géographies mondiales et régionales sont perdantes au profit d'une géographie physique et économique qui est très valorisée. Ainsi, les programmes de géographie, surtout celui de 3e secondaire, couvrent essentiellement les territoires canadiens et québécois. Quant à la construction identitaire de l'élève en lien avec ce cours, elle est inscrite dans une mouvance particulière au Québec. Au sortir du référendum de 1980, dans un contexte de redéfinition de l'identité québécoise, deux lectures peuvent être possibles :

a) Soit que les territoires québécois et canadien étaient vus comme deux territoires distincts, dans une sorte de lecture en aller-retour afin de faire ressortir leur différence,
b) Soit que ces mêmes territoires étaient vus en complémentarité et interdépendance par leur positionnement géographique dans le monde et par certaines caractéristiques géographiques tant au plan physique qu'humain.

Reste que cette construction identitaire était quelque peu tributaire du rôle de l'enseignant : on ne demandait guère à l'élève de se positionner en tant qu'acteur ou citoyen de l'espace géographique qu'il analysait. De fait, en marge des contenus ciblés, l'approche pédagogique mise de l'avant par les programmes privilégiait le rôle de l'enseignant et de son enseignement sur l'apprentissage de l'élève. S'ajoutait à cela une place prépondérante des connaissances et des techniques de manière à mettre de l'avant une géographie disciplinaire et scientifique plutôt qu'une nomenclature de connaissances géographiques à apprendre de façon mnémonique.

Ainsi, à la fin du cours de géographie de la 3e secondaire, l'élève avait une idée, certes superficielle, néanmoins assez détaillée des caractéristiques de son territoire national. Il y avait donc, à cette époque, une géographie dite nationale, tout comme la 4e secondaire avait un cours d'histoire nationale. Cependant, l'analyse du territoire québécois faite dans ce contexte ne permettait pas à l'élève de développer sa « conscience territoriale » (Klein et Laurin, 1998).

LE RENOUVEAU IDENTITAIRE DANS LE PROGRAMME ACTUEL DE GÉOGRAPHIE

Dans la mouvance du 21e siècle qui s'amorce, avec les changements de paradigme qui s'opèrent vers certaines théories de l'apprentissage et l'intégration de plus en plus étroite des technologies dans le milieu scolaire, un important renouveau pédagogique s'est mis en branle au Québec. Dans cette foulée, les programmes de géographie du secondaire sont remaniés.

Le découpage du programme de géographie, qui s'échelonne désormais sur deux années (soit la première et la deuxième secondaire ou le 1er cycle), est réalisé, non pas à partir de lieux nommés ou identifiés, mais à partir du concept de « territoire » (MELS, 2004). L'utilisation de ce concept permet d'interpeller directement l'identité de l'élève puisque le territoire est « un lieu, un itinéraire, un espace, qui prend aux yeux des peuples et des groupes ethniques, une dimension symbolique et culturelle, où s'enracinent

leurs valeurs et se conforte leur identité. » (Bonnemaison, 1981, p. 249).

Le contenu du programme de géographie mis de l'avant, dont l'une des visées est notamment « la structuration de l'identité de l'élève » (MELS, 2004, p. 295), est organisé selon cinq territoires types dont l'angle d'analyse reprend des préoccupations liées à des enjeux dits territoriaux. Tout au long de l'étude de ces territoires types, qui relèvent tantôt de l'espace québécois, tantôt de l'espace canadien et tantôt de l'espace mondial, l'élève est appelé à développer trois compétences géographiques distinctes. Ainsi, la préoccupation des concepteurs fut de mettre sur pied un programme afin que l'élève construise les concepts géographiques ainsi que sa propre identité en tant qu'acteur réfléchissant sur des enjeux territoriaux à partir d'un raisonnement et d'une démarche géographique. Cette fois, l'approche dominante dans le programme est celle de la géographie sociale et de la géographie culturelle (Dalongeville, 2005). Dans ce dernier cas, cette mouvance est dans la lignée de l'évolution de la géographie culturelle québécoise qui, dans les années 1990 et 2000, connaît un essor (Bédard, 2007).

Ainsi cette préoccupation manifeste pour la construction de l'identité mise de l'avant par certains géographes trouve un écho dans les manuels de géographie du secondaire. Par exemple, Guy Mercier, professeur au département de géographie à l'Université Laval, se demande dans une publication récente : *« À qui appartient le Vieux-Québec ? »* (2009) ; question légitime pour ce qui est de la conservation du patrimoine urbain d'un territoire où certains groupes ayant des intérêts variés peuvent émettre des positions divergentes. Les élèves du secondaire qui suivent le programme de géographie sont appelés à se poser une question similaire lorsqu'ils abordent les enjeux patrimoniaux des territoires urbains (Laurin, 2005).

Concrètement, l'élève est donc amené, guidé par l'enseignant, à se questionner sur le territoire et à prendre position comme acteur, que ce soit de manière réelle ou simulée. Pour ce faire, l'élève doit lire l'organisation du territoire à l'étude, il doit interpréter l'enjeu territorial qui en découle et il doit aussi inférer cette organisation et cet enjeu dans un contexte géographique beaucoup plus large en construisant sa conscience citoyenne sur une échelle planétaire. L'élève est aussi amené à émettre des pistes de solution qui peuvent lui permettre de renforcer son identité en tant qu'acteur sur un territoire donné. De surcroît, son identité en tant que citoyen du monde se construit peu à peu lorsqu'il constate que les solutions qu'il préconise pour un enjeu à résoudre sur un territoire à l'étude peuvent s'appliquer sur d'autres territoires selon différentes échelles d'analyse géographique. Ce n'est donc plus la construction d'une identité essentiellement nationale qui devient la toile de fond de l'enseignement de la géographie au Québec, mais bien la construction de plusieurs identités. Le programme prend désormais en compte les « territorialités multiples » que les individus vont construire en fonction de leurs référents, qu'ils soient familiaux, professionnels, sociaux, etc. (Klein, Tardif, Carrière et Lévesque, 2003).

Par ailleurs, les références géographiques canadienne et québécoise des anciens programmes sont toujours présentes dans celui de 2004, mais elles sont désormais abordées par le choix des enjeux qui sont ciblés. Les concepteurs du programme de géographie ont eu le souci de conserver l'ensemble des lieux géographiques canadiens et québécois étudiés dans les anciens programmes. Ainsi pour comprendre le territoire urbain, on abordera tantôt Montréal par la construction du concept de métropole, tantôt Québec par celui de patrimoine, mais on traitera aussi de Paris, San Francisco et Le Caire. Pour illustrer l'enjeu de l'exploitation forestière pour le territoire région, la Colombie-Britannique est proposée, mais aussi l'Amazonie, tout comme l'Alberta pour les enjeux liés à la dépendance énergétique, mais aussi le Golfe Persique. Aux territoires québécois et canadiens étudiés dans les anciens programmes, on y ajoute d'autres territoires répartis à travers le monde afin, qu'au bout de leur parcours, les élèves possèdent une vision plus globale de la mappemonde.

UNE FONCTION IDENTITAIRE QU'IL FAUT SOUTENIR

Par sa structure, les concepts ciblés (notamment celui de territoire) et l'articulation de ses compétences, le programme actuel de géographie permet à l'élève de développer des identités multiples selon l'échelle d'analyse qu'il utilise. Ancré dans le milieu auquel il appartient, l'élève est désormais appelé à jouer un rôle en tant que citoyen du monde et à envisager ses actions et son positionnement face à certains défis sur une échelle plus globale construisant ainsi sa « conscience territoriale ». Cette construction identitaire est beaucoup plus dynamique que celle des programmes de géographie des années 70 et 80, notamment parce que, d'un objet d'étude présenté comme un « donné », la géographie est désormais présentée comme un « construit ».

Toutefois, afin d'en arriver à un enseignement de la géographie qui pourra pleinement jouer son rôle identitaire, il nous semble primordial que les enseignants du secondaire soient en mesure de soutenir les élèves dans cette construction identitaire par la géographie. Or pour une majorité d'étudiants qui vont devenir enseignants de géographie au cours des prochaines années, l'importance qu'ils accordent à la fonction identitaire de l'histoire fait ombrage et leur empêche de voir en quoi la géographie enseignée à l'école peut, elle aussi, contribuer à structurer l'identité de l'élève. Il nous semble donc y avoir là un défi important pour la didactique de la géographie et la formation des maîtres au Québec afin d'assurer la pérennité d'une discipline qui a un rôle de premier plan dans la structuration de l'identité.

RÉFÉRENCES

Bédard, M. (2007), « La géographie culturelle québécoise : rôle et objet depuis la Révolution tranquille », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 51, n° 143 : 219-242, disponible en ligne : http://id.erudit.org/iderudit/016601ar

Bonnemaison, J. (1981), « Voyage autour du territoire », *L'espace géographique*, numéro 4 : 249-262.

Dalongeville, A. (2005), « La réforme de l'enseignement de la géographie au Québec ou la géographie comme enjeu de la citoyenneté », *Enjeux géographiques*, avril : 14-18.

Klein, J. L., C. Tardif, J. Carrière & B. Lévesque (2003), « Les milieux d'appartenance au Québec : une perspective méthodologique », F. Lasserre & A. Lechaume (éd.) *Le territoire pensé : géographie des représentations territoriales* : 233-263. Sainte-Foy, PUQ.

Klein, J.-L. & S. Laurin (1998), « L'éducation géographique », Klein, J.-L. & S. Laurin (éd.), *L'éducation géographique : formation du citoyen et conscience territoriale* : 1-8, Sainte-Foy, PUQ.

Laurin, S. (2005), *Territoires, géographie, 1er cycle du secondaire, manuel de l'élève 1*, Saint-Laurent, ERPI.

Laurin, S. (1998), « La géographie enseignée : sa place dans la société québécoise », Klein, J.-L. & S. Laurin (éd.), *L'éducation géographique : formation du citoyen et conscience territoriale* : 183-214, Sainte-Foy, PUQ.

MELS, (2004), *Programme de formation de l'école québécoise, enseignement secondaire premier cycle*, Gouvernement du Québec

Mercier, G. (2009), « La territorialité des lieux de mémoire : à qui appartient le Vieux-Québec ? », A. Gilbert, M. Bock & J. Y. Thériault (éd.) *Entre lieux et mémoire : l'inscription de la francophonie canadienne dans la durée*, p. 173-191, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.

Saint-Yves, M., (1970), « Situation et tendances de l'enseignement de la géographie au Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 14, n° 31 : 7-16. Disponible en ligne : http://id.erudit.org/iderudit/020895ar